



## Compte-Rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale De la Somme du 3 décembre 2024



### La CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Action Sociale,

Dans une période où un gouvernement illégitime, constitué par un premier ministre issu d'un parti ayant recueilli 6 % de suffrages aux élections législatives, a soumis un budget mortifère pour les citoyens, la CGT Finances ne peut rester sans réaction.

Macron, Barnier et Kasbarian, leur ministre de la liquidation de la fonction publique, portent une politique violemment régressive et méprisante à l'encontre des agents publics. Trois jours de carence, diminution du taux d'indemnisation des arrêts maladie, non reconduction de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat), gel du point d'indice, casse des missions publiques, de l'emploi public, du statut général des fonctionnaires et des droits des contractuels : la liste des attaques est longue.

L'austérité budgétaire du gouvernement est décomplexée. Il programme 40 milliards d'euros de baisses des dépenses publiques. Au lieu d'aller chercher de nouvelles recettes et pour financer le haut niveau d'action publique dont la société a besoin, il veut priver les usagers des services publics de pleine compétence et de proximité. Pour les agents aussi, c'est l'impossibilité de disposer des moyens et des ressources nécessaires à l'exercice de leurs missions.

A l'opposé de telles évolutions, la CGT porte l'exigence de budgets construits sur d'autres bases. Outre le financement des politiques publiques, il s'agit d'améliorer significativement les conditions de vie et de travail des agents. Cela passe notamment par :

- L'abandon définitif du projet de loi Guérini, de toute forme de rémunération au mérite, la défense et l'amélioration du statut général des fonctionnaires, de leurs statuts particuliers, des droits des contractuels ;

- L'abrogation de la réforme des retraites, la revalorisation immédiate du point d'indice de 10%, son indexation sur l'inflation, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires garantissant des carrières linéaires intégrant la revalorisation des filières à prédominance féminine, le versement de la GIPA ;

- L'abandon des jours de carence, le maintien à 100% de l'indemnisation des arrêts maladie, l'investissement massif dans une réelle politique de santé au travail, intégrant aussi la question du handicap.

Le « fonctionnaires bashing » du gouvernement est insupportable et repose sur des mensonges et des données tronquées. Il n'y pas « d'absentéisme » des agents publics : à caractéristiques sociodémographiques égales (âge, qualification, pénibilité), le taux d'arrêt maladie est équivalent dans le public et dans le privé et la soi-disant « explosion » des arrêts maladie n'est pas une réalité. Le ministre attaque in fine le système de protection sociale des agents publics et c'est une pierre supplémentaire de la remise en cause générale de la sécurité sociale !

Guillaume Kasbarian, en félicitant Elon Musk d'être chargé du démantèlement de l'Etat fédéral et en lui proposant de partager les bonnes pratiques de « débureaucratization » de la fonction publique insulte, de fait, les agents publics et nos services publics. Ne disposant d'aucune légitimité politique, un personnage qui affiche un tel mépris des agents ne peut en être le ministre et doit démissionner !

**Face à cet affront du gouvernement, la CGT Finances appelle l'ensemble des agents et citoyens à défendre la fonction publique par la grève et en manifestations le 5 décembre prochain.**

Monsieur le Président du CDAS, dans ce contexte d'attaque des fonctionnaires, la CGT Finances exprime d'ores et déjà son inquiétude quant au budget de l'année 2025.

Il n'est pas question pour la CGT Finances d'accepter et d'entériner un budget qui ne sera pas à la hauteur des attentes des agents.

La CGT Finances rappelle également les effets délétères des marchés publics sur l'organisation des actions locales. Nous soulignons d'ailleurs la patience de notre délégué de proximité sur ce point.

Pour rappel, la CGT Finances revendique:

- la remise en cause par tout moyen de droit des marchés publics régionaux
- une hausse des crédits d'actions locales qui tienne compte des prix pratiqués par ces marchés publics.

La CGT Finances tient à rappeler, comme elle le fait à chaque instance depuis des mois, l'insuffisance de la valeur faciale du ticket restaurant.

Cette année, la restauration était un axe prioritaire dans orientations ministérielles. La CGT Finances ne peut que souligner l'absence de restaurant interadministration à l'ouverture de la Cité administrative.

**Enfin, il y a deux points à l'ordre du jour pour lesquels les organisations syndicales n'ont reçu aucun document à savoir l'information sur la nouvelle organisation de l'action sociale en région et le point sur la restauration et les coins repas, ce qui aurait permis une meilleure préparation de ces points et contribuer à un dialogue social de meilleure qualité.**

Ce CDAS avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 27 juin 2024 (pour avis) ;
2. Information par Monsieur DIALLO Saikou, responsable régional de l'Action Sociale, sur la nouvelle organisation de l'action sociale en région (pour information) ;
3. Actualité du CAL 2024 , exécutions de fin de budget (pour avis) ;
4. Projets 2025 (pour avis) ;
5. Fonds d'Innovation locale (pour information) ;
6. Point sur la restauration et les coins repas (pour information) ;
7. Questions diverses.

#### Réponse à la déclaration liminaire :

Le Président a indiqué qu'il ne pouvait répondre au volet national de la déclaration liminaire mais que celle-ci était transmise au secrétariat général avec le procès-verbal de séance.

Il a précisé que le secrétariat général souhaitait également que les crédits de l'action sociale soient maintenus mais qu'il n'en était pas décisionnaire.

#### Approbation du procès-verbal de séance du 27 juin 2024 (Pour avis)

Approuvé à l'unanimité.

#### Information par Monsieur DIALLO Saikou, responsable régional de l'Action Sociale, sur la nouvelle organisation de l'action sociale en région (pour information) ;

Monsieur Diallo Saïkou a précisé que la nouvelle organisation régionale de l'action sociale n'avait pas changé.

Pour mémoire, il y a 9 délégués dont 4 cumulent des fonctions de délégués de proximité avec des fonctions d'expertises.

La **CGT Finances** a interrogé le responsable régional sur le point de savoir comment était suivie la répartition des missions de délégué de proximité avec celles d'experts.

Il a indiqué qu'il s'en remettait au « ressenti » des délégués mais qu'à l'heure actuelle, aucun outil ne permettait de suivre l'activité de chacun et de déterminer la charge de travail de chacun.

Il a précisé que ses efforts s'étaient concentrés sur l'instauration d'un collectif de travail entre délégués et précisé qu'à ce titre, deux séminaires avaient été organisés (lun dans l'Oise, l'autre dans le Nord).

Il a souligné les progrès fait en matière de communication grâce à l'instauration d'une newsletter de l'action sociale dont la Somme fût le précurseur.

#### Perspectives 2025/2026 :

Le site internet de l'action sociale doit faire l'objet d'une mise à jour afin de répondre aux exigences de la charte graphique nationale.

Un forum de l'action sociale doit également être organisé. Le premier aura lieu à Lille.

Le responsable régional a également souhaité qu'un accent soit mis sur la mutualisation des actions entre les divers délégations départementales relevant de la région.

Monsieur Diallo a tenu à souligner que son objectif premier demeurerait la qualité des actions.

Pour la **CGT Finances**, la qualité des actions rencontre un obstacle : le coût engendré par les marchés publics régionaux auquel est soumis l'action sociale.

#### Actualité du CAL 2024 , exécutions de fin de budget (pour avis)

La **CGT Finances** a émis un avis favorable aux actions 2024.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DE LA SOMME

#### BUDGET DE L'ANNÉE 2024 (CRÉDITS D'ACTIONS LOCALES – C.A.L.)

Montant du C.A.L. : 34 866,00 €

Abondement 2 541,00 €

Remboursement ecado

Montant mobilisable : 37 407,00 €

| Actions décidées | Budget prévisionnel    | Budget exécuté    | Différence |
|------------------|------------------------|-------------------|------------|
|                  | Montants prévisionnels | Montants facturés |            |

|                                        |          |          |        |
|----------------------------------------|----------|----------|--------|
| Cartes-cadeaux retardataires Noël 2023 | 175,00 € | 174,96 € | 0,04 € |
| Cartes-cadeaux retardataires Noël 2023 | 25,00 €  | 25,00 €  | 0,00 € |
| Marché de Noël de Paris                | 10,00 €  | 10,00 €  | 0,00 € |

| RETRAITES                                  |            |            |            |
|--------------------------------------------|------------|------------|------------|
| Galette des Rois                           | 1 020,00 € | 1 020,00 € | 0,00 €     |
| Château de Vaux-Le-Vicomte (14 avril 2024) | 5 593,50 € | 3 253,50 € | 2 340,00 € |

| ENFANTS - FAMILLE   |          |          |          |
|---------------------|----------|----------|----------|
| Abonnements enfants | 0,00 €   |          | 0,00 €   |
| Concours de pâques  | 800,00 € | 688,04 € | 111,96 € |

| PROJETS COMPLEMENTAIRES                    |            |            |            |
|--------------------------------------------|------------|------------|------------|
| Magasins d'usine Roubaix (06 juillet 2024) | 1 426,18 € | 1 006,18 € | 420,00 €   |
| Mer de sable (27 juillet 2024)             | 3 078,97 € | 2 298,97 € | 780,00 €   |
| Picardia Games Park                        | 0,00 €     | 0,00 €     | 0,00 €     |
| Pièce de théâtre à Paris (05 octobre 2024) | 6 171,16 € | 4 351,16 € | 1 820,00 € |
| Marché de Noël d'Arras (14 décembre 2024)  | 1 969,00 € | 1 739,00 € | 230,00 €   |

| AGENTS EN ARRET |          |          |        |
|-----------------|----------|----------|--------|
| Amitié finances | 325,00 € | 324,87 € | 0,13 € |

|                |                    |                    |                   |
|----------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| <i>S/Total</i> | <i>20 593,81 €</i> | <i>14 891,68 €</i> | <i>5 702,13 €</i> |
|----------------|--------------------|--------------------|-------------------|

| ARBRE DE NOEL                |                    |                    |                    |
|------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Spectacle                    | 7 760,00 €         |                    | 7 760,00 €         |
| Borne selfie                 | 550,00 €           |                    | 550,00 €           |
| Cartes-cadeaux               | 8 822,00 €         |                    | 8 822,00 €         |
| Goûter                       | 475,00 €           |                    | 475,00 €           |
| Friandises (300 pièces)      | 900,00 €           |                    | 900,00 €           |
| <i>S/Total arbre de Noël</i> | <i>18 507,00 €</i> | <i>18 507,00 €</i> | <i>18 507,00 €</i> |

| PROPOSITIONS SI CAL POSITIF |                   |                   |                  |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Cartes-cadeaux              | 1 584,00 €        | 1 095,60 €        | 488,40 €         |
| Chèques KADODRIVE           | 2 192,00 €        | 2 912,00 €        | -720,00 €        |
| <i>S/Total</i>              | <i>3 776,00 €</i> | <i>4 007,60 €</i> | <i>-231,60 €</i> |

|                                         |             |             |
|-----------------------------------------|-------------|-------------|
| Montant total prévisionnel début de CAL | -5 469,81 € |             |
| Montant soldé                           |             | 37 406,28 € |
| Montant restant                         |             | 0,72 €      |
| Montant restant prévisionnel            |             |             |

La **CGT Finances** constate le succès de l'opération « kadodrive » puisque dix chèques sur les 36 demandés seront financés sur le budget de l'année 2025.

Projets 2025 (pour avis) ;

Des actions seront reconduites :

- Galette des rois des retraités : 30 janvier 2025 à 14 h 30 au restaurant administratif de Rollin. Si vous êtes retraité et que vous souhaitez partager un moment de convivialité, n'hésitez pas à contacter notre délégué de proximité pour vous inscrire.
- Concours de dessin de Pâques : Remise des lots le 2 avril 2025

Différents projets ont été actés:

Pour les actifs :

- Visite du familistère et du château de Guise ;
- Grandes Eaux Nocturnes au Château de Versailles

Pour les familles :

- Cité de l'Histoire à Paris
- Parc Astérix (en octobre 2025 au moment d'Halloween)
- Bagatelle (en juillet 2025)

Pour les retraités :

- Visite de Nausica à Boulogne

Le calendrier de ces différentes actions sera mis en ligne régulièrement sur le site de l'action sociale. N'hésitez pas à le consulter.

La CGT Finances a émis un avis favorable à l'organisation de ces actions. Les organisations syndicales ont dénoncé le manque de transparence des prix pratiqués par les voyagistes, partie prenant des marchés publics régionaux : certains voyagistes facturent les places demandées à plein tarif alors qu'ils sont susceptibles d'avoir obtenu une réduction en tarif de groupe.

## Fonds d'Innovation Locale

Sur les quatre actions suivantes proposées, listées par ordre de préférence suite à l'enquête réalisée par courriel auprès des agents :

- 1- Prise en charge d'une partie d'une adhésion une activité sportive
- 2- Activité en rapport avec la détente et le bien-être (sophrologie, massages, relaxation...).
- 3- culture d'un jardin, de carrés de potagers
- 4Création d'espaces de troc : vêtements, livres, jouets, ....

c'est l'action n°2 qui a été retenue.

Le responsable régional s'est en effet opposé à l'action n°1 en jugeant qu'un tel dispositif ferait doublon avec le chèque sport.

La CGT Finances a pourtant souligné que le chèque sport touchait un public restreint.

Un nouveau GT aura lieu en janvier 2025. Le dossier est à transmettre pour février 2025.

## Point sur la restauration administrative à Rollin

Les besoins de l'APSFA (Restaurant de Rollin) en matériel n'ont pas été satisfaits malgré l'investissement du conseil d'administration pour obtenir les crédits nécessaires.

Un besoin en petit matériel d'un montant de 2694 € n'a pas été financé. Seul un mixeur plongeant a été fourni.

Concernant les besoins plus importants, ceux-ci n'ont pas non plus été pris en compte : il en est ainsi d'une chambre chaude de 8000 € et d'une alarme de 3500 € pour la chambre froide (système permettant d'alerte d'une défectuosité de la chaîne du froid)

Les problèmes de détecteur sur la chambre froide qui perduraient en depuis plus d'un an semblent en cours de résolution : ceux-ci vont être remplacés et montés à un emplacement plus adapté.

La Présidente de l'association a demandé une autorisation d'absence pour l'ensemble des agents de Rollin afin d'organiser un repas de Noël en 2025.

La CGT Finances a soutenu cette demande, soulignant que la convivialité était un besoin qui ressortait du tableau de veille social.

Le Président a indiqué que la question ne serait pas tranchée en séance mais qu'elle était notée au procès-verbal et ferait l'objet d'une réponse ultérieure.

La Présidente de l'APSFA a également souligné l'urgence d'obtenir un soutien technique pour la relecture de l'appel d'offre concernant le renouvellement du marché de restauration.

Pour rappel, celui-ci a été renouvelé pour un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 avec Dupont Restauration, faute de temps et de moyens humains ayant la compétence technique pour rédiger cet appel d'offres.

Celui-ci étant rédigé, un nouveau soutien technique de relecture dudit projet a été demandé, celui-ci devant être relu pour le 20 décembre 2024.

La CGT Finances a rappelé qu'elle était venue au soutien de cette demande en juin 2024 lors du précédent CDAS et n'a pu que constater que ce sujet avançait difficilement, faute d'assistance technique sur le sujet.

La CGT Finances a souligné la nécessité et l'urgence d'obtenir une aide sur ce point.

Le responsable régional a précisé qu'historiquement, cette tâche revient à la DGFIP mais qu'il allait chercher à identifier un interlocuteur compétent susceptible de procéder à cette relecture.

|                              |
|------------------------------|
| <b>Informations diverses</b> |
|------------------------------|

Le délégué de l'action sociale a indiqué que le restaurant FAUGA n'avait pas fait bénéficier de la subvention aux agents des ministères économiques et financiers depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Plusieurs agents sont concernés. Contact a été pris avec Amiens Métropole pour connaître les modalités de remboursements des agents lésés. L'erreur a d'ores et déjà été corrigée pour l'avenir.

Les élus CGT présents  
Laura Dessen  
Patrick Le Mouillour